



AUREILHAN, le 7 mars 2024

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Mercredi 13 mars 2024 à 18h30,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 ;
- 2) Débat d'Orientations Budgétaires ;
- 3) Approbation de modifications des procès-verbaux de mise à disposition des conventions d'occupation de l'ECLA entre la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Commune d'Aureilhan ;
- 4) Modification statutaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : transfert de la compétence sensibilisation à la transition énergétique et écologique ;
- 5) Ressources Humaines : modalités de prise en charge des frais de déplacements ;
- 6) Ressources Humaines : création de postes ;
- 7) Ressources Humaines : versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en 2024 ;
- 8) Signature d'une convention quadripartite relative à l'opération « Communes neutres en carbone en 2050 » dans le cadre du programme d'actions 2023 du Plan Climat Air Energie Territorial ;
- 9) Présentation du rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- 10) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordialement,



Le Maire

Emmanuel ALONSO
Emmanuel ALONSO